



Lignes directrices pour les
**Centres scouts d'excellence
pour la nature, l'environnement
et la durabilité
(SCENES)**



SCOUTS
Cr  er un Monde Meilleur



SCOUTS®
Créer un Monde Meilleur

© Bureau Mondial du Scoutisme, Inc.
DÉVELOPPEMENT DU SCOUTISME
Janvier 2021

Bureau Mondial du Scoutisme
Centre de Soutien Global
Kuala Lumpur

Suite 3, Level 17
Menara Sentral Vista,
No 150 Jalan Sultan Abdul Samad
Brickfields, 50470 Kuala Lumpur, MALAYSIA

Téléphone : +60 3-2276-9000
Fax : + 60 3 2276 9089

worldbureau@scout.org
scout.org

Ce document s'adresse principalement aux
Organisations Scoutes Nationales (OSN), aux
Associations Scoutes Nationales (ASN) et aux
SCENES.

Ce document a vu le jour grâce à l'équipe des
SCENES et du groupe de domaine de travail sur les
Méthodes Éducatives pendant la période triennale
2017–2020. Ces lignes directrices contiennent
notamment les retours et les contributions des
participants du séminaire SCENES en ligne
d'octobre 2020.

La reproduction est autorisée aux Organisations
et Associations Scoutes Nationales membres de
l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout
(OMMS). La source devra être citée dans le format
suivant : © 2020. Organisation Mondiale du
Mouvement Scout. Reproduit avec autorisation.

Lignes directrices pour les

**Centres scouts d'excellence
pour la nature, l'environnement
et la durabilité
(SCENES)**







Table des matières

1	Le Scoutisme et les SCENES	6
1.1.	Pourquoi une certification pour la protection de la nature, l'environnement et la durabilité ?	7
1.2.	But de ces lignes directrices	8
2.	Les SCENES et le développement durable	9
2.1.	Les SCENES et les Objectifs de développement durable	
2.2.	Les SCENES et le Cadre Monde Meilleur	
3.	Éléments des SCENES	11
3.1.	Pratiques des SCENES	12
3.2.	Éducation environnementale des SCENES	
3.2.1.	La Tribu de la terre	
3.2.2.	Les SCENES et la Tribu de la terre	
3.2.3.	Programme des jeunes national	
3.3.	Réseau SCENES	14
3.4.	Les SCENES et la communauté	17
3.4.1.	Partenariats pour la durabilité	
3.5.	Administration des SCENES	22
3.5.1	La démarche d'accréditation	
3.5.2.	Suivi et évaluation des SCENES	
3.5.3.	La démarche de renouvellement de l'accréditation	
3.5.4.	Le rôle des centres scouts, des OSN/ASN, de l'OMMS et du Le réseau SCENES	
4.	Ressources disponibles pour les centres scouts et les SCENES	30



1.

Le Scoutisme et les SCENES

Les centres scouts d'excellence pour la nature, l'environnement et la durabilité (SCENES) sont des endroits formidables. Ces centres s'engagent à long terme à protéger l'environnement et à promouvoir l'éducation à l'environnement. Les SCENES sont des lieux qui présentent certaines caractéristiques spécifiques et s'engagent à respecter certaines pratiques.

Ils disposent d'un espace naturel.

Ils offrent de l'éducation environnementale.

Ils appliquent de la bonne gestion environnementale.

Forts de ces caractéristiques, les SCENES démontrent leur engagement à protéger leur environnement naturel en réduisant leur impact sur celui-ci et en permettant à tous ceux et celles qui visitent ou vivent dans les centres de découvrir la nature et suivre une éducation environnementale afin d'être capables de s'engager à leur tour à adopter un mode de vie plus respectueux de l'environnement.

L'accréditation SCENES a vu le jour pendant les années 1990 en tant qu'initiative de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS). Le Programme Environnement du Scoutisme Mondial, lancé lors de la 38e Conférence Mondiale du Scoutisme en 2008, a reconnu les SCENES comme un élément crucial pour une OMMS visionnaire et soucieuse de l'environnement. Aujourd'hui le réseau SCENES continue à s'étendre à travers le monde et il continue à jouer un rôle essentiel dans la contribution du Scoutisme au développement durable.

L'un des points forts des SCENES est qu'ils offrent aux jeunes un endroit où vivre des expériences directes avec la nature et l'environnement, tout en s'amusant. Lorsque ces jeunes rentrent chez eux, ils peuvent appliquer ce qu'ils ont appris de ces expériences.

Le réseau SCENES vient appuyer davantage ces expériences en faisant coopérer les différents centres accrédités, les partenaires et les Scouts dans le monde pour le bien de l'environnement. Les idées de base des centres SCENES sont acceptées comme références pour les centres scouts aux quatre coins du monde.

Le Scoutisme est le principal mouvement de jeunes du monde, il est donc bien placé pour faire une réelle différence dans le monde et encourager les jeunes à s'attaquer au changement climatique et à d'autres problèmes environnementaux pressants. À l'aide de leur réseau de soutien et de leur système d'accréditation, SCENES permet aux centres scouts d'atteindre leurs objectifs environnementaux et d'offrir une excellente éducation environnementale.

1.1.

Pourquoi une accréditation pour protéger la nature, l'environnement et la durabilité ?

Dans les années 1970¹, la communauté scientifique et les dirigeants des pays commencent à faire remarquer les effets négatifs des pratiques humaines sur l'environnement et leurs dangers potentiels pour la terre. L'OMMS agit pour l'environnement depuis les années 1970 et poursuit ses efforts pour éduquer les jeunes et leur donner les moyens de faire face aux problèmes locaux et mondiaux liés à la nature, au changement climatique et à la durabilité. Notre effet transformateur débute par un individu, par une communauté, pour finalement toucher toute la planète, comme nous l'inspirent notre fondateur, nos valeurs et l'idée de laisser cette terre dans un meilleur état que nous l'avons trouvée.

La certification est la preuve du statut, de la qualité et du respect de conditions spécifiques posées pour les centres scouts du monde. Nous entendons un centre scout comme un lieu où il est possible de profiter des espaces naturels et utiliser les infrastructures pour profiter des bienfaits de la vie en plein air et des programmes de l'OSN affiliée du pays. Étant donné que l'accréditation SCENES met l'accent sur le respect de l'environnement dans les opérations et l'éducation environnementale, les Scouts doivent être responsables de ces aspects des opérations du centre afin que ce dernier reçoive l'accréditation SCENES.

Cette accréditation s'accompagne de responsabilités, mais un tel engagement pris de manière publique comprend également des avantages. Parmi ces avantages, on trouve :

- La reconnaissance internationale de l'OMMS de la gestion et des pratiques respectueuses de l'environnement du centre scout, ainsi que de l'éducation à l'environnement qui y est dispensée.
- L'alignement sur les Objectifs de développement durable (ODD) et le cadre de l'éducation pour le développement durable.
- Le soutien d'un réseau d'experts d'autres centres scouts pour aider à mettre en place des bonnes pratiques.
- De la visibilité auprès de partenaires potentiels qui souhaiteraient se joindre aux efforts du centre ou soutenir ses pratiques environnementales.

Alors que nous entrons dans la troisième décennie du siècle actuel, il n'a jamais été aussi important de s'engager à respecter la nature, d'offrir des espaces où les générations actuelles et futures trouvent des connaissances et des exemples de pratiques environnementales positives, et d'adopter un mode de vie durable pour le bien de l'humanité et de la planète. Pour un centre scout, l'accréditation SCENES n'est pas un simple certificat à ranger dans un tiroir, il s'agit d'être un modèle au sein du Scoutisme, de mener par l'exemple.

Dans le courant du 20^e siècle, l'humanité a vu progresser les technologies, qui ont eu un effet positif sur la société, mais qui n'a pas nécessairement été en phase avec les systèmes naturels qui régissent notre planète. Parmi les grandes étapes franchies par l'humanité, nous sommes allés dans l'espace. Cette nouvelle perspective nous a non seulement permis de voir notre planète pour la première fois, mais aussi de commencer à étudier la planète depuis l'espace. Nous savons, et nous pouvons le voir et l'étudier, que la Terre est un organisme dont la santé dépend de celle de tous ses composants. (Brundtland, 1987)

1. En 1977, la première conférence intergouvernementale sur l'éducation à l'environnement a été organisée à Tbilisi, en Géorgie (URSS), par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), en coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP), du 14 au 26 octobre 1977.

1.2.

But de ces lignes directrices

Ces lignes directrices visent à aider les centres scouts et leurs OSN/ASN à devenir ou à mettre sur pied, puis à maintenir, des SCENES. Elles contiennent des conseils pour :



Les centres scouts, pour découvrir comment obtenir leur accréditation SCENES et intégrer le réseau SCENES.



Les SCENES établis, pour apprendre à conserver cette accréditation en appliquant et surveillant leurs pratiques et leurs principes vis-à-vis de l'accréditation.



Les OSN et ASN, pour savoir comment aider les centres scouts sur leur territoire à devenir SCENES.





2.

Les SCENES et le développement durable

2.1.

Les SCENES et les ODD

En tant que citoyens actifs, les Scouts aux quatre coins du monde participent tous les jours à la réalisation des ODD. C'est possible grâce aux opportunités que les jeunes reçoivent dans le Scoutisme de découvrir les besoins de leurs communautés locales et de participer à la création d'un monde meilleur.

Les SCENES constituent l'un des moyens grâce auxquels le Scoutisme contribue aux ODD. Les SCENES représentent des exemples d'excellence en matière de mode de vie vert, de consommation responsable et d'éducation au développement durable. Ils appliquent des bonnes pratiques dans les domaines de la consommation d'énergie, de l'utilisation d'énergies renouvelables, de gestion de l'eau, de la protection des écosystèmes, etc. Tout cela combiné à l'éducation à l'environnement qui y est dispensée en fait des modèles en matière de développement durable dans le monde.

Que sont les ODD ?

En 2015, les dirigeants du monde se sont rassemblés aux Nations Unies et se sont mis d'accord sur 17 objectifs pour créer un monde meilleur d'ici à 2030.

Ces objectifs guident et uniformisent les actions des individus aux quatre coins du monde pour réaliser ensemble un exploit : mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et arrêter le changement climatique.

Découvrez-en davantage sur les ODD sur globalgoals.org

Les SCENES sont dès lors un moyen pour les Scouts et les non Scouts d'en apprendre sur et de vivre le développement durable. Ils aident à former des citoyens actifs prêts à aider à atteindre les ODD avant 2030, ce qui est précisément l'un des objectifs du Scoutisme.

Les SCENES aident donc à atteindre les ODD, et ceux-ci inspirent à leur tour les SCENES à améliorer leurs opérations, leurs politiques et leurs programmes. Les SCENES peuvent profiter d'une amélioration de leur contribution aux ODD et du partage de leurs pratiques avec leurs visiteurs.

2.2.

SCENES et le Cadre Monde Meilleur

Le Cadre Monde Meilleur (CMM) est un ensemble de quatre initiatives **mondiales**, qui contiennent chacune **des défis éducatifs** pour les jeunes afin d'inspirer ceux-ci à devenir des citoyens actifs et à agir dans leur communauté locale.

- Environnement et durabilité,
- Paix et implication dans la communauté
- Santé et bien-être
- Compétences pour la vie

Au sein de ces quatre domaines thématiques, plusieurs sujets liés à des ODD spécifiques sont apparus comme des priorités importantes et pertinentes pour l'éducation des jeunes dans le monde d'aujourd'hui.

L'accréditation SCENES se retrouve dans le domaine de l'environnement et de la durabilité, qui aborde et apporte des solutions aux questions du changement climatique, des habitudes durables pour un mode de vie sain et respectueux de l'environnement, des liens avec la nature et de la protection de celle-ci tandis que nous avançons vers la durabilité. Avec la création de **l'initiative de la Tribu de la terre** et de ses défis éducatifs, l'OMMS offre aux jeunes et aux OSN les ressources et les outils pour apprendre et agir selon quatre parcours (section 3).

Les SCENES sont des partenaires essentiels dans la mise en œuvre des initiatives pédagogiques du CMM et de la mobilisation des Scouts pour les ODD, en particulier celles dans le domaine de l'environnement et de la durabilité, ainsi que l'initiative de la Tribu de la terre et ses défis éducatifs. Les centres scouts, de manière générale, et les SCENES en particulier, peuvent tirer profit des initiatives du CMM comme outils pour l'éducation au développement durable et comme aide au service à la communauté.

Les possibilités éducatives liées au patrimoine mondial, aux modes de vie sains, à la paix intérieure et la spiritualité peuvent également trouver leur place dans les SCENES, qui offrent des expériences pleines de sens aux jeunes.



La Base Scoute pour la Recherche et l'Éducation Environnementale (BASE) au Brésil

La Base Scoute pour la Recherche et l'Éducation Environnementale (BASE) collabore depuis 2015 avec la fondation locale Paulo de Tarso. La fondation dispose d'un espace de 288 000m² dans une zone naturelle protégée. Elle a mis à disposition 4000m² pour construire la BASE Scoute et a préparé un contrat de prêt pour une période de 30 ans, avec la possibilité de le prolonger de 30 ans. La fondation aide également BASE en lui fournissant du contenu lié à l'environnement. Avec ce soutien, BASE a réellement étoffé son programme d'activités en matière d'éducation à l'environnement.

3.

Les éléments des SCENES

Dans les SCENES, plusieurs éléments se combinent pour proposer des conseils et du soutien aux centres scouts et aux OSN/ASN qui souhaitent adopter ces éléments, afin de garantir le développement continu et la réussite de ces derniers. En même temps, ces éléments assurent le développement continu et la réussite des centres scouts eux-mêmes vis-à-vis de l'objectif d'excellence et de protection de la nature et de l'environnement, notamment en mettant en place des pratiques durables.

3.1. Pratiques des SCENES

Les principes, les pratiques et les conditions qui permettent à un centre scout d'obtenir l'accréditation SCENES.



3.4. Les SCENES et la communauté

Les SCENES entretiennent des liens étroits et sont soutenus par leurs OSN/ASN, ils collaborent aussi avec leurs communautés locales pour protéger l'environnement. Les SCENES coopèrent également de manière plus générale avec la communauté scoute.

3.2. Éducation environnementale des SCENES

Les SCENES sont un élément de base de la mise en œuvre de l'éducation à l'environnement et de pratiques durable dans le Scoutisme et les communautés locales. Le cadre pour l'éducation à l'environnement dans le Scoutisme est l'initiative de la Tribu de la terre et ses défis pédagogiques.



3.3. Le réseau SCENES

Participer au réseau SCENES est l'une des conditions pour recevoir l'accréditation. Le réseau aide ses membres et leur donne les moyens de décider de la direction que les SCENES prendront à l'avenir.

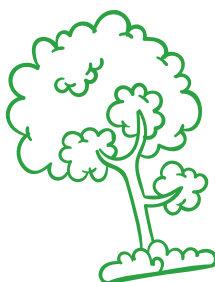


3.5. Administration des SCENES

Un centre scout doit effectuer les démarches d'accréditation pour devenir SCENES, puis renouveler celle-ci tous les cinq ans en repassant par les démarches. Cette démarche est gérée à la fois par le centre scout, son OSN ou ASN respective et l'OMMS.



Les étapes de la démarche sont décrites plus en détail dans les pages suivantes.



3.1.

Pratiques des SCENES

Pour recevoir l'accréditation SCENES, un centre scout doit démontrer qu'il a adopté les pratiques fondamentales des SCENES : disposer d'un espace naturel, offrir de l'éducation à l'environnement et gérer ses opérations de façon durable et respectueuse de l'environnement.

« Nous sommes ce que nous faisons de manière répétée. L'excellence n'est donc pas une action mais une habitude. » Aristote

Nous entendons **l'excellence** comme une attitude, une philosophie, un ensemble de pratiques. Le but de la philosophie SCENES est d'encourager l'adoption de ces pratiques et attitudes chez les jeunes et les adultes, dans un contexte de nature, d'environnement et de durabilité.

Nous entendons **l'excellence** comme la recherche continue de l'amélioration à l'aide d'examen réguliers et de la mise en place d'objectifs ambitieux.

- **Pourquoi la nature ?** Les SCENES ne se trouvent pas seulement dans un environnement naturel, ils excellent également dans le domaine de la protection de la nature, ce qui n'est pas toujours facile étant donné les activités scouts organisées dans les centres. C'est là que l'éducation au respect de la nature intervient.
- **Pourquoi l'environnement ?** Les SCENES surveillent leur impact sur l'environnement. Cela signifie prendre en compte les effets non visibles (comme les émissions de CO2) et chercher comment les réduire aux niveaux régional et mondial.
- **Pour la durabilité ?** Les SCENES prennent leurs responsabilités dans la création d'un monde plus durable. Cela élargit la portée des opérations d'un centre, pour couvrir les ODD et plus encore.

Ces définitions sont complémentaires et interdépendantes, elle permettent de garantir que les SCENES soient clairement orientés vers l'environnement et que celui-ci soit pris en compte dans tous les aspects de leurs opérations.

Bien que SCENES soit une accréditation mondiale, les conditions sont conçues de façon à permettre aux centres scouts de les adapter au mieux à leur contexte national pour atteindre l'excellence environnementale.

Les conditions servent de guide pour aider les OSN/ASN et les centres scouts à évaluer leur potentiel pour recevoir l'accréditation ou savoir où ils en sont vis-à-vis de l'accréditation.

Cette liste de conditions est également un outil crucial à utiliser pour le suivi et l'évaluation afin de s'améliorer sans cesse. Elle doit être utilisée pour examiner continuellement les opérations des SCENES et prouver que les centres s'améliorent constamment. L'amélioration continue est un facteur essentiel du renouvellement de l'accréditation SCENES tous les cinq ans.

Les conditions sont énumérées dans une liste disponible dans le formulaire SCENES.

Pratiques et conditions des SCENES

1. Espace naturel



Le centre :

- dispose de suffisamment d'habitat naturel pour accueillir les espèces autochtones.
- donne aux jeunes l'occasion de faire l'expérience du monde naturel et de créer des liens avec celui-ci.
- offre un lieu propice aux expériences pédagogiques indépendantes et autonomes, au jeu non structuré et à l'exploration de la nature.
- offre l'accès à l'éducation sur le développement durable et fait la promotion des 17 ODD.
 - dispense une éducation qui complète l'initiative de la Tribu de la terre et/ou d'autres programmes axés sur l'environnement.²
- encourage les participants à s'impliquer dans les communautés locales pour résoudre les problèmes environnementaux.

2. Éducation à l'environnement



Le centre :

- assure l'éducation à l'environnement sur la base des principes et des objectifs de l'éducation environnementale du Scoutisme.
- offre la possibilité d'en apprendre sur les caractéristiques naturelles du centre et sur l'environnement naturel qui l'entoure,
 - en proposant au moins des expériences d'apprentissage environnementales non guidées, et
 - idéalement, en proposant des expériences d'apprentissage guidées et non guidées.
- passe en revue et continue à développer régulièrement ses expériences d'apprentissage environnementales.
- partage des pratiques respectueuses de l'environnement avec les visiteurs.
- donne l'occasion d'en apprendre davantage sur les autres SCENES.

3. Gestion de l'environnement

Le centre :



- a adopté et mis en œuvre une politique environnementale qui
 - intègre les principes de l'éducation environnementale du Scoutisme à l'aide de l'initiative de la Tribu de la terre.
 - protège les zones écologiquement fragiles du centre.
 - réfléchit à l'empreinte écologique du centre et travaille à sa réduction.
- est reconnu par l'OSN/ASN du pays dans lequel il opère.
- accueille positivement l'amélioration continue à l'aide d'auto-évaluations et d'évaluations par les pairs.
- crée des liens et des partenariats utiles avec les agences, organisations et projets environnementaux locaux.
- veille à s'impliquer activement dans le réseau SCENES (participation aux réunions, canaux de communications avec les autres centres, etc.).

2. Cela comprend les insignes du défi YUNGA, le Brevet Scout du Monde, le défi Patrimoine, le programme des Messagers de la Paix, le programme du Dialogue pour la Paix et bien davantage.

3.2.

Éducation environnementale des SCENES

L'éducation à l'environnement est un élément essentiel de l'accréditation SCENES. Il s'agit de sensibiliser, de transmettre des connaissances et de renforcer les capacités des jeunes et des adultes, ce qui élargira l'impact du centre scout au-delà de sa propriété et jusque dans les communautés.

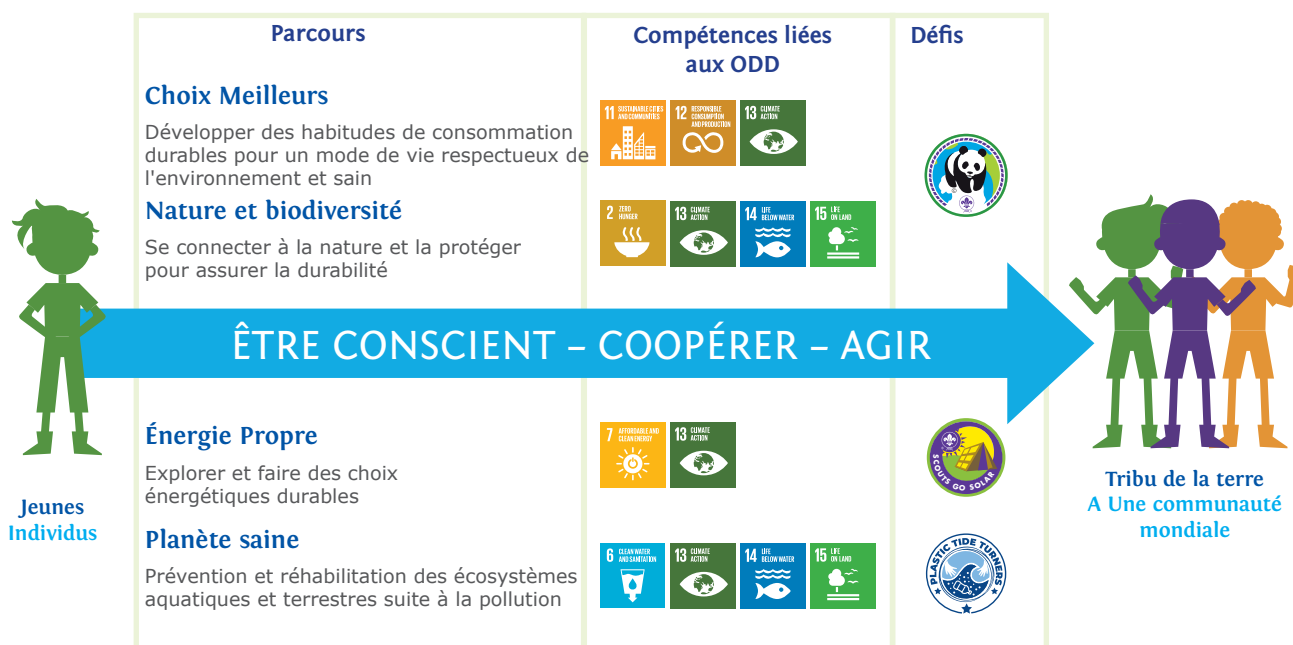
Il est crucial pour l'accréditation SCENES que le centre offre un programme environnemental bien réfléchi. Le cadre de l'éducation environnementale de l'OMMS est basé sur les **compétences clés pour le développement durable**, alignées sur les **ODD pertinents** grâce à [l'initiative de la Tribu de la terre](#).

L'éducation non formelle et les bases du Scoutisme doivent être pris en compte lors de la conception des programmes et activités pédagogiques et environnementaux. Idéalement, les programmes sont alignés sur les initiatives de la Tribu de la terre et/ou sur les programmes d'éducation à l'environnement des OSN/ASN respectives.

Les programmes éducatifs sont proposés en collaboration avec les OSN, partenaires, organisations locales, acteurs communautaires et individus avant et après la démarche d'accréditation SCENES.

3.2.1. L'initiative de la Tribu de la terre

L'initiative de la Tribu de la terre et ses défis éducatifs contiennent des outils, des ressources et des initiatives pour participer au développement de l'éducation environnementale dans le Scoutisme aux quatre coins du monde. Cette initiative est axée sur un ensemble de compétences clés qui constituent la fondation de l'éducation environnementale dans le Scoutisme. L'initiative comprend quatre parcours d'apprentissage et des objectifs d'apprentissage alignés sur l'éducation aux Objectifs de développement durable créés par l'UNESCO.



- Les bases du Scoutisme sont le but du Scoutisme, les principes du Scoutisme et la Méthode Scoute.

Grâce à l'initiative de la Tribu de la terre mise en œuvre dans les centres SCENES, les jeunes acquièrent des connaissances, adoptent des attitudes, changent leurs comportements et défendent :

- **Les choix meilleurs** – Comprendre et réfléchir à l'impact des habitudes de consommation humaine sur notre environnement. Promouvoir la co-crédation de solutions pour modifier les modes de consommation afin de contribuer à un style de vie plus durable.
- **La nature et la biodiversité** – Comprendre et réfléchir à la biodiversité et au fonctionnement des écosystèmes, ainsi qu'au rôle de l'homme dans la relation entre l'homme et la nature.
- **Les énergies propres** – Réfléchir à l'impact personnel de la demande et de l'utilisation de différentes sources d'énergie. Explorer de nouvelles possibilités et pratiques pour satisfaire les besoins en énergie de manière durable.
- **Une planète saine** – Comprendre comment la pollution produite à un endroit peut avoir des répercussions sur les écosystèmes et les populations ailleurs. Apprendre comment assumer ses responsabilités et polluer moins dans nos propres écosystèmes et communautés.

Ce sont là les quatre parcours de la Tribu de la terre. Ils s'accompagnent de défis qui permettent d'être reconnu dans quatre domaines thématiques :



Militant

pour des choix meilleurs et un mode de vie sain



Défenseur

de la nature et de la biodiversité grâce à la durabilité



Innovateur

pour une énergie propre et le changement climatique, en choisissant des alternatives énergétiques durables.



Guérisseur

pour une planète propre et saine, développer des pratiques pour lutter contre la pollution.

Les jeunes qui visitent les SCENES peuvent agir dans ces domaines, prendre part à des activités et des projets qui faciliteront leur participation à l'initiative de la Tribu de la terre et les lanceront dans un cheminement personnel vers la protection de la planète.



3.2.2.

Les SCENES et l'initiative de la Tribu de la terre

Les SCENES peuvent tirer profit de la Tribu de la terre et de ses défis pédagogiques de différentes façons.

1. Les Scouts qui visitent les SCENES peuvent avancer dans l'un ou plusieurs des quatre parcours de l'initiative en participant à des activités et des projets en lien avec les défis de la Tribu de la terre.
2. Les SCENES peuvent se servir des compétences de chaque parcours pour créer leurs programmes.
3. Les bénévoles et employés des SCENES peuvent s'inspirer de l'initiative de la Tribu de la terre pour créer et déclarer leur propre engagement et développer leurs centres.

Vous trouverez plus d'informations sur la page internet de l'initiative de la Tribu de la terre earthtribe.scout.org

3.2.3.

Programme des jeunes national

Les SCENES disposent de leur propre offre éducative qui peut étayer le cadre d'éducation à l'environnement des Programmes des jeunes nationaux. Nous encourageons les SCENES à explorer et soutenir ces initiatives pour aider les jeunes Scouts à reconnaître les centres comme des endroits où ils peuvent poursuivre leur développement et leur progression personnelle.

Les SCENES collaborent étroitement avec les équipes nationales pour partager des ressources et s'entraider pour renforcer les capacités des jeunes, des adultes et des communautés locales.

3.3.

Le réseau SCENES

Une fois accrédités, les centres scouts intègrent le réseau SCENES, un réseau ouvert à toutes les institutions et tous les individus intéressés par le développement des SCENES.

Les centres scouts qui souhaitent recevoir l'accréditation SCENES sont vivement encouragés à s'impliquer dans ce réseau, soutenu par l'OMMS.

Fonctions du réseau SCENES :



Aider les centres scouts qui désirent améliorer leurs pratiques en matière de gestion environnementale et leurs programmes d'éducation à l'environnement.



Partager des meilleures pratiques, des idées et des expériences avec les SCENES.



Participer à l'élaboration de ressources pour l'éducation environnementale à utiliser par les SCENES.



Aider à la formation des employés et des bénévoles des centres scouts.



Animer la communauté en ligne du réseau.



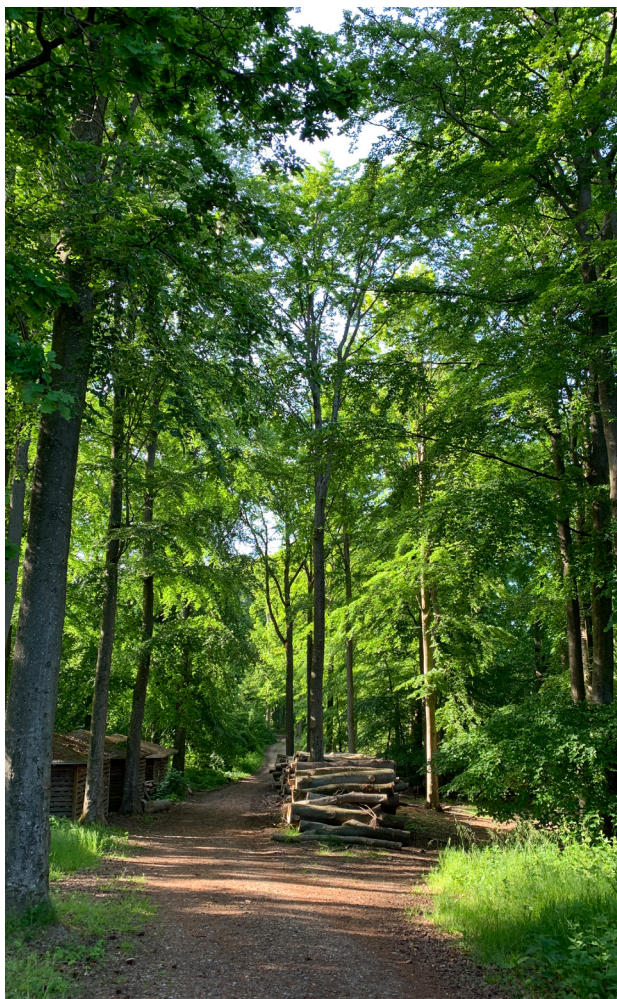
Aider à organiser les réunions du réseau SCENES aux niveaux mondial, régional et national.



Diffuser des informations liées à l'environnement dans le réseau.

Le réseau SCENES fonctionne comme une communauté virtuelle, sur internet, animée par l'OMMS et au sein du Cadre Monde Meilleur. De temps en temps, des représentants des SCENES et d'autres membres du réseau se retrouvent lors de réunions en personne. Ces rencontres en personne sont organisées aux niveaux mondial, régional ou national.

Participer activement au réseau SCENES est l'une des conditions des SCENES, afin qu'ils s'entraident au mieux et créent des liens entre les Scouts du monde. Cela n'implique pas d'engagement financier. Cette participation peut prendre de nombreuses formes.



En voici des idées :



Participer aux réunions et événements SCENES nationaux, régionaux et mondiaux.



Partager avec les autres SCENES du matériel éducatif créé par un centre.



Aider un autre centre scout pour son évaluation par les pairs.



Promouvoir les autres SCENES auprès de vos visiteurs.



Partager votre politique environnementale avec d'autres centres scouts pour qu'ils s'en inspirent.



Lancer une conversation en ligne avec d'autres managers de centres SCENES sur de nouvelles pratiques de gestion environnementale.



Visiter un autre SCENES.

Pour les SCENES dans des zones plus reculées sans ordinateurs ou sans accès internet, des arrangements peuvent être mis en place pour que d'autres participent au réseau à leur place. Des contacts réguliers et du soutien commun sont également disponibles pour les centres qui cherchent à obtenir l'accréditation ou d'autres partenaires qui travaillent dans le domaine de la durabilité.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur les SCENES dans le monde, mais aussi d'autres ressources en lien avec la durabilité, sur scout.org/scenes

3.4.

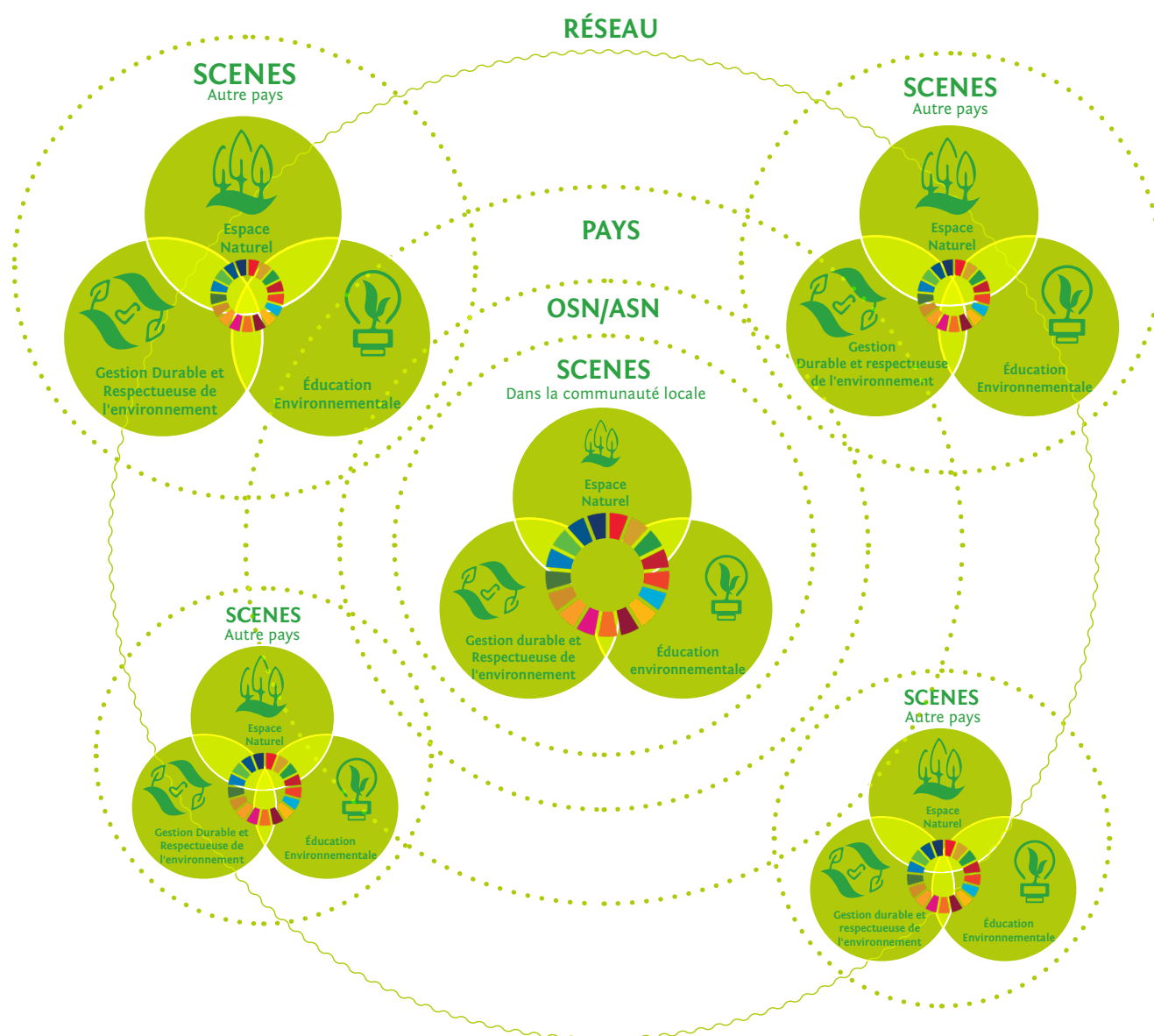
Les SCENES et la communauté

La coopération et le soutien entre les centres et les communautés locales, ainsi que la communauté scout et les partenaires, font partie intégrante du fonctionnement des SCENES.

Dans le cadre leur accréditation, les centres scouts doivent obtenir le soutien de l'organe scout national de leur pays.

L'accréditation SCENES donne accès à un réseau de soutien que les centres sont encouragés à utiliser pour se développer et s'améliorer constamment. Ces partenariats peuvent entre autres porter sur l'éducation, l'approvisionnement ou le partage d'information.

Voici une représentation visuelle de la façon dont les SCENES s'intègrent dans leurs communautés :



3.4.1.

Partenariats pour la durabilité

Les SCENES peuvent tirer un profit considérable des partenariats avec leurs communautés locales. Mettre en place ces partenariats est une manière pour les centres scouts de contribuer positivement à leur environnement immédiat, mais c'est aussi l'occasion d'améliorer leur programme, leur gestion et leurs services.

Les partenariats peuvent prendre bien des formes. Mais quelle que soit leur forme, ils doivent être cultivés et renforcés au fil du temps. Les SCENES doivent démontrer ces efforts communautaires et avoir un impact au niveau local.

Les centres scouts partout dans le monde ont déjà réalisé un travail fantastique en matière de partenariats pour la durabilité.



Næsbycentret

Partenariat avec une épicerie locale

Næsbycentret a mis en place un partenariat avec une épicerie locale, et les visiteurs peuvent commander de la nourriture de cette épicerie via le centre. Les visiteurs qui le souhaitent reçoivent chaque jour une liste de produits de première qualité, bio et biodynamiques parmi lesquels passer commande.



Centre Scout International de Houens Odde

Partenariat avec les apiculteurs locaux

Depuis 2010, Houens Odde travaille avec des apiculteurs locaux pour accueillir des ruches dans le centre. C'est un partenariat mutuellement bénéfique car les apiculteurs peuvent utiliser l'espace naturel du centre et les parterres de fleur pour les ruches. Les ruches peuvent elles être utilisées pour des activités pédagogiques avec les visiteurs, pour leur apprendre la vie et l'importance des abeilles.





Centre Scout International de Kandersteg (KISC)

Partenariat avec des fournisseurs locaux et l'UNESCO

KISC se fournit au quotidien en produits laitiers auprès d'un producteur local. Le centre a également des accords avec d'autres entreprises d'alimentation locales, ce qui booste l'économie locale. KISC a également mis en place un partenariat avec le centre local de l'UNESCO pour offrir un programme de service communautaire à ses visiteurs grâce auquel ces derniers, main dans la main avec la communauté locale, aident à préserver l'environnement autour de Kandersteg.



Centre Scout d'Éducation Environnementale Kapráľův mlýn

Partenariat avec les autorités locales en matière de conservation et des ONG

Les bénévoles du centre scout participent toute l'année à la gestion de la conservation dans la région. Les groupes scouts qui viennent camper ont l'occasion d'aider à la gestion des réserves naturelles dans le cadre de leur service scout. De cette manière, non seulement ils aident à protéger la nature, mais il en apprennent également.



3.5.

Administration des SCENES

3.5.1 La démarche d'accréditation

Les centres scouts qui cherchent à obtenir l'accréditation SCENES peuvent entamer la démarche en faisant une demande de Service sur la plateforme des Services de l'OMMS. Pour recevoir l'accréditation SCENES, un centre scout doit suivre la procédure suivante :

Étapes	Description	Documents connexes	Responsabilité
Étape 1. auto-évaluation du centre scout, formulaire A	Le centre scout procède à une auto-évaluation des conditions en suivant la liste dans le formulaire SCENES A	Liste d'auto-évaluation et de conditions SCENES Formulaire SCENES A	Centre scout et OSN/ASN
Étape 2. Manifestation d'intérêt et demande de service	A. Le centre scout, avec l'aide de son OSN/ASN, fait une demande d'accréditation via le service Cadre Monde Meilleur. B. Il faut adjoindre une lettre officielle de demande d'accréditation SCENES, signée par le centre scout et l'OSN/ASN. C. Plusieurs documents et informations supplémentaires sont requis, notamment : • 10 photos du centre • Le logo du centre scout • D'autres documents pour l'OMMS, au besoin.	CMM – sous domaine SCENES Modèle de lettre de demande Informations SCENES Formulaire SCENES B	Centre scout et OSN/ASN

Étape 3. Évaluation par les pairs	A. L'OMMS, en accord avec le centre scout, désigne un pair-évaluateur pour l'évaluer. Les pairs-évaluateurs sont choisis parmi la réserve de membres des SCENES qualifiés pour la tâche. B. Le centre scout et l'OSN/ASN sont informés. C. L'évaluateur-pair analyse la demande et prend contact avec le centre scout. D. Une visite est organisée entre le centre scout et l'évaluateur-pair sélectionné. Dans certains cas spécifiques, l'évaluation par les pairs peut se faire à distance. E. L'évaluateur-pair rédige un rapport final contenant son avis de l'évaluation, avec des retours et des suggestions d'améliorations, et qui confirme ou réfute que le centre scout répond à toutes les conditions SCENES. F. Ce rapport est remis via la plateforme des services de l'OMMS	Rapport de l'évaluation par les pairs, Formulaire SCENES C	OSN/ASN
Étape 4. Révision par l'OMMS	A. L'OMMS passe en revue les documents fournis par l'OSN/ASN, évalue la conformité du centre et prend la décision adéquate. B. Pour valider la décision, l'OMMS effectuera une vérification supplémentaire via les Centres de Soutien Régionaux ou d'autres réseaux bénévoles. Si des améliorations sont nécessaires : C. L'OMMS et le centre scout s'accordent sur une nouvelle date pour reprendre la procédure d'accréditation. Si l'accréditation est confirmée : D. La procédure d'accréditation se poursuit.		OMMS
Étape 5. Confirmation SCENES	A. Un mail de confirmation est envoyé au nouveau SCENES et à son OSN/ASN. B. Les détails officiels sont vérifiés avec le centre scout pour créer le certificat.		
Étape 6. Certificat d'accréditation SCENES	A. L'OMMS crée un certificat officiel d'accréditation SCENES signé par le Secrétaire général. B. Le certificat est envoyé au centre Scout ou aux bureaux de l'OSN/ASN.		

Étape 7. Annonce SCENES	Le nouveau SCENES est ajouté sur scout.org, et on en fait à présent la promotion ; la communauté scout est informée de son nouveau statut via les canaux de communication de l'OMMS.		OMMS
Renouvellement de l'accréditation	Après cinq ans, le SCENES entame la démarche de renouvellement de son accréditation via la plateforme des Services de l'OMMS.		Centre scout, OSN/ASN



Après avoir suivi ces étapes, le centre scout est officiellement un centre SCENES.

Tai Tam, Hong Kong



Tai Tam a adapté le programme Leave no Trace, du Centre Leave No Trace pour l'Éthique en Plein Air et a formé 44 instructeurs et 119 formateurs Leave no Trace (LNT). Tai Tam a les capacités pour organiser des formations LNT dans les centres scouts à Hong Kong et a déjà tenu trois cours pour instructeurs, 15 cours pour formateurs et 84 ateliers de sensibilisation depuis que LNT est arrivé dans le pays.

Tai Tam a reçu du soutien financier du Jockey Club de Hong Kong pour développer leur centre scout.

Grâce à ce soutien financier, ils peuvent maintenant offrir davantage de formations dans le domaine de l'environnement. Cela comprend un programme éducatif sur les Objectifs de développement durable (ODD), la mise en œuvre de Leave no Trace et des défis de l'initiative de la Tribu de la terre.

L'évaluation par les pairs est une étape cruciale de l'accréditation SCENES et de son renouvellement, elle a trois objectifs principaux :

Informar l'OMMS de la situation dans le centre scout.

Donner au centre scout et à l'OSN/ASN des retours importants et des conseils pour leur développement.

Faire grandir et renforcer le réseau SCENES en créant des offres d'échange entre pairs.



Une évaluation par les pairs est menée par au moins un représentant SCENES. Un des outils de base à utiliser pendant l'évaluation est la liste des conditions pour l'auto-évaluation. L'évaluateur-pair écrit un court compte-rendu au format indiqué à remettre à l'OMMS .

Quelques considérations pour la démarche d'accréditation

Même si la démarche d'accréditation SCENES suit une procédure standard, elle se fait au cas par cas, pour soutenir au mieux le centre scout ou l'OSN qui souhaite l'obtenir. Les bureaux régionaux et les évaluateurs-pairs adaptent la démarche aux besoins du centre. Certaines considérations seront à prendre dans chaque cas :

- Le centre de soutien global ou les centres de soutien régionaux contribuent au soutien et font le suivi de la demande de service et de la démarche d'accréditation en fonction de leurs capacités.
- L'auto-évaluation est l'étape la plus importante dans la démarche d'accréditation. Les pratiques SCENES doivent avoir été mises en place et suivies depuis un certain temps avant la demande d'accréditation.
- Pour la sélection de l'évaluateur-pair, le centre scout peut suggérer certains membres des SCENES en fonction de la proximité géographique ou des régions.
- Les évaluateurs-pairs peuvent être des membres d'autres SCENES du même pays, bien qu'il soit préférable de se tourner vers des gens qui n'ont aucune affiliation avec le centre scout ou son OSN/ASN. La désignation de l'évaluateur-pair suit la même démarche.
- De manière générale, les centres scouts se chargent des coûts de la visite des évaluateurs-pairs et leur offre logement et repas. Les visites d'évaluation peuvent être organisées en parallèle avec d'autres événements afin d'en réduire les coûts.
- L'évaluation se fait de préférence en personne. Dans certains cas particuliers, elle peut être organisée à distance, moyennant l'accord de l'OMMS.
- En cas d'évaluation à distance, il faut mentionner clairement le format de l'évaluation dans le rapport et justifier la raison de ce format.
- Les centres de soutien régionaux aideront et surveilleront la démarche de façon adéquate.

Les centres scouts qui souhaitent en apprendre davantage sur les SCENES doivent commencer par s'impliquer dans le réseau SCENES et entamer des discussions avec les centres établis et/ou participer à des événements SCENES

3.5.2.

Suivi des SCENES

En général, tous les SCENES doivent concevoir et appliquer un système qui leur permette de mesurer et de rendre des comptes sur les éléments suivants :

- La participation aux programmes SCENES.
- Le développement de compétences et des objectifs éducatifs chez les jeunes à l'aide de l'initiative de la Tribu de la terre et de ses défis.
- Le nombre d'actions, de projets et d'heures de service apportés aux efforts de protection de l'environnement et aux objectifs des Scouts pour les ODD.
- Les partenariats avec d'autres organisations pertinentes et la communauté locale.
- Les ressources utilisées et les déchets produits.
- L'impact sur l'environnement (par exemple l'empreinte écologique).
- Les effets positifs sur la communauté locale et l'environnement local.



Gilwell Scouts Nature Park Sandakan (GSNPS), Malaisie

Le centre scout de Malaisie Gilwell Scouts Nature Park Sandakan (GSNPS) collabore étroitement avec l'état de Sabah sur la préservation de ce centre. Le soutien qui en naît prend notamment la forme de suivi de la part de l'institut malaisien de recherche et développement de l'agriculture (MARDI).



Le département de gestion forestière de Sabah fait découvrir aux visiteurs du GSNPS la valeur commerciale d'espèces endémiques comme le durian. Les Scouts en apprennent sur les plus de 100 espèces de durian endémiques de Malaisie. Parmi celles-ci, on retrouve les espèces « Musan King », à haute valeur commerciale, mais aussi d'autres qui sont maintenant cultivées au GSNPS. Ensemble, le département de gestion forestière de Sabah et le MARDI créent, protègent et cultivent la biodiversité dans une pépinière afin de faire proliférer, de préserver et d'éduquer au sujet des plantes et buissons à utilisation médicinale dans le jardin d'herbes du GSNPS qui est exploité dans le cadre du programme des « rangers du jardin d'herbes » du GSNPS.

Le département vétérinaire de Sabah apporte également soutien pour la promotion du jardin de lapins du GSNPS. Ils ont créé un programme « rangers du jardin de lapins » pour les Scouts et les visiteurs, ce jardin étant un habitat sûr et protégé pour les lapins et d'autres animaux domestiques.

3.5.3.

La démarche de renouvellement de l'accréditation

Tous les cinq ans, les SCENES doivent renouveler leur accréditation. Pour ce faire, le centre scout et son OSN/ASN respective doit informer l'OMMS du maintien et de la réussite du centre SCENES accrédité, ainsi que des progrès réalisés en matière de durabilité.

Étapes	Description	Documents connexes	Responsabilité
Étape 1. auto-évaluation SCENES	Le centre scout procède à une autoévaluation des conditions en suivant la liste dans le formulaire A	Liste d'auto-évaluation et de conditions SCENES Formulaire SCENES A	Centre scout et OSN/ASN
Étape 2. Manifestation d'intérêt et demande de service	A. Le SCENES, avec l'aide de son OSN/ASN, fait une demande de renouvellement de son accréditation via https://services.scout.org/-BWF/Service. B. Il faut adjoindre une lettre officielle de demande de renouvellement d'accréditation SCENES, signées par le centre scout et son OSN/ASN.	CMM – sous domaine SCENES Modèle de lettre de demande (adapté)	Centre scout et OSN/ASN
Étape 3. Évaluation par les pairs	A. Un représentant d'un autre centre SCENES est désigné pour procéder à l'évaluation du centre scout. B. L'évaluateur-pair et le centre scout rédigent un rapport conjoint pour l'OMMS, dans lequel est expliqué dans quelle mesure et de quelle manière le centre : ◦ a progressé par rapport aux conditions SCENES (espace naturel, éducation à l'environnement et gestion environnementale). ◦ s'est tourné vers d'autres partenaires et les communautés locales dans le cadre de son travail. ◦ s'est impliqué dans le réseau SCENES. ◦ a mis en place des changements ou des améliorations pour son centre sur base du rapport précédent. Ce rapport est remis via la plateforme des services de l'OMMS.	Rapport de l'évaluation par les pairs Formulaire SCENES C	OSN/ASN

Étape 4. Révision par l'OMMS	A. L'OMMS passe en revue les documents fournis, évalue la conformité du centre et prend la décision adéquate. Si des améliorations sont nécessaires : B. L'OMMS et le centre scout s'accordent sur une nouvelle date pour reprendre la procédure de renouvellement de l'accréditation. Si le renouvellement de l'accréditation est confirmé : C. Un mail de confirmation est envoyé au centre scout et à son OSN/ASN.		OMMS
Étape 5. Mises à jour du statut	Le réseau SCENES met à jour toutes les informations nécessaires.	Formulaire SCENES B	ASN/OSN
Étape 6. Certificat d'accréditation SCENES	L'OMMS envoie un nouveau certificat d'accréditation au centre ayant renouvelé son accréditation.		OMMS

3.5.4.

Les rôles des centres scouts, des OSN/ASN, de l'OMMS et du réseau SCENES

Le centre scout, l'OSN/ASN, l'OMMS et le réseau SCENES jouent différents rôles pour garantir le fonctionnement parfait des SCENES :

Le centre scout

- lance la démarche d'accréditation SCENES.
- fait en sorte d'opérer selon les conditions des SCENES.
- veille à entretenir une bonne relation avec l'OSN/ASN.
- s'implique dans le réseau SCENES et en fait la promotion auprès de ses visiteurs.
- aide les autres centres scouts, en particulier ceux qui souhaitent obtenir l'accréditation SCENES.
- fait une demande de renouvellement de son accréditation tous les cinq ans.
- met en place et entretient des partenariats avec la communauté locale.
- s'améliore à l'aide de suivi et d'évaluations.
- favorise la coopération avec la communauté locale et les partenaires.

Le réseau SCENES

- aide les centres scouts qui désirent améliorer leurs pratiques en matière de gestion environnementale et leurs programmes d'éducation à l'environnement.
- fournit des évaluateurs-pairs qualifiés.
- partage des meilleures pratiques, des idées et des expériences entre SCENES.
- participe à l'élaboration de ressources pour l'éducation environnementale à utiliser par les SCENES.
- aide à organiser les réunions du réseau SCENES aux niveaux mondial, régional et national.
- implique la communauté virtuelle du réseau.
- aide à la formation des employés et bénévoles des SCENES.
- diffuse des informations liées à l'environnement dans le réseau.

L'OSN/ASN

- apporte son soutien dans les démarches d'accréditation, de suivi et de renouvellement de l'accréditation de son ou ses centres(s) scout(s) en signant la lettre de demande.
- fait la promotion et soutient le SCENES.
- garde un œil sur le bon fonctionnement du SCENES.
- soutien les collaborations avec la communauté scout et les partenaires internationaux.

L'OMMS

- approuve l'accréditation SCENES officielle des centres scouts.
- émet les certificats et rédige les lignes directrices SCENES.
- soutient le réseau SCENES et les centres scouts individuels qui souhaitent le rejoindre, avec l'aide des Régions.
- garde une liste à jour des SCENES accrédités et rappelle aux centres scouts de procéder au renouvellement de leur accréditation.
- aide les OSN/ASN à soutenir les centres scouts qui viennent d'entamer leur parcours comme SCENES.
- supervise la conception de bon programmes d'éducation à l'environnement et la gestion respectueuse de l'environnement.
- développe de l'expertise et du soutien pour les formations adultes dans le domaine de l'éducation à l'environnement dans le Scoutisme.
- fait la promotion des SCENES via ses canaux de communication.
- coordonne les réunions du réseau SCENES au niveau mondial.



4.

Ressources disponibles pour les centres scouts et les SCENES

La plateforme des Services de l'OMMS offre une série de ressources et de matériel de référence, ainsi que du soutien en ligne et en personne pour aider les centres scouts à améliorer leur image, leurs infrastructures et leur offre pédagogique dans le cadre de l'accréditation SCENES. Les centres scouts et les SCENES peuvent trouver ces ressources en ligne dans le [service CMM](#).

Parmi le matériel de référence pour les centres scouts et les SCENES sur les Services de l'OMMS, vous trouverez :

- Les documents nécessaires pour les démarches d'accréditation et de renouvellement de l'accréditation
 - Liste d'auto-évaluation et de conditions SCENES
 - Lettre de demande d'accréditation SCENES
 - Formulaire d'information SCENES
 - Rapport de l'évaluation par les pairs
- Matériel de référence sur l'éducation environnementale et les pratiques environnementales de l'OMMS et d'autres organisations.
- Meilleures pratiques des SCENES et des OSN.

Vous trouverez ces ressources sur la plateforme des Services de l'OMMS, dans le service CMM – [sous-domaine SCENES](#)

NOTES



SCOUTS®

Cr  er un Monde Meilleur

   Bureau Mondial du Scoutisme, Inc.
D  VELOPPMENT DU SCOUTISME
Janvier 2021

Bureau Mondial du Scoutisme
Centre de Soutien Global
Kuala Lumpur

Suite 3, Level 17
Menara Sentral Vista,
No 150 Jalan Sultan Abdul Samad
Brickfields, 50470 Kuala Lumpur, MALAYSIA

T  l  phone : +60 3-2276-9000
Fax : + 60 3 2276 9089

worldbureau@scout.org
scout.org

